

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Un-Grenelle-de-la-Mer-pour-quoi-faire,1564.html>

Un Grenelle de la Mer, pour quoi faire ?

- Planète - Contribution Ecologique -



Date de mise en ligne : mercredi 4 mars 2009

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous
droits réservés

Le ministre d'Etat Jean-Louis Borloo a lancé le Grenelle de la mer vendredi 27 février.
Objectif : doter notre pays d'une stratégie nationale pour la mer. S'ouvre ainsi un processus de concertation et de travail, calqué sur la méthode expérimentée lors du Grenelle Environnement : la gouvernance à cinq.

« *La mer est la nouvelle frontière de notre pays* » a dit Jean-Louis Borloo lors de la conférence de presse de lancement du Grenelle de la mer, qui s'est tenue en présence de Dominique Bussereau, secrétaire d'Etat en charge des Transports et de Chantal Jouanno, secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie. Le ministre d'Etat a rappelé que le Grenelle Environnement avait déjà acté la nécessité pour notre pays de se doter d'une stratégie nationale pour la mer. Avec le Grenelle de la mer, il s'agit donc d'aller plus loin et d'engager une grande concertation visant à relever trois grands défis.

Les premières orientations du Grenelle de la Mer

► **Le premier est le défi de la connaissance : il nous faut mieux connaître la mer et son état.** Nous devons réunir tous nos efforts, avec les Etats de l'Union européenne et au niveau mondial pour mieux explorer ce monde encore largement inconnu et évaluer en même temps les conséquences déjà certaines des activités anthropiques [

► **Deuxième défi : conforter les activités maritimes et littorales qui sont essentielles à notre économie.** En Europe la mer fait vivre environ 4 millions de personnes pour une richesse créée représentant de 3 à 5 % du PIB européen, soit 1 154 milliards d'euros. Le transport maritime est un vecteur essentiel du commerce mondial : environ 90% du commerce mondial s'effectue par voie maritime, un mode de transport particulièrement respectueux de l'environnement (5 fois moins d'émission de CO2 que le transport routier et 13 fois moins que l'aérien) et le moins consommateur d'énergie (2 fois moins que le transport ferroviaire et 10 fois moins que le routier). En France, le secteur maritime représente plus de 600 000 emplois directs et indirects et 53,7 milliards de valeur produites. Aujourd'hui, le développement des activités maritimes doit prendre en compte la situation économique mondiale, les enjeux environnementaux majeurs et les aspects sociaux.

► **Enfin, le troisième défi est d'assurer la place de notre pays dans le monde et d'assumer notre responsabilité à l'égard du vivant.** Grâce à l'outre-mer la Zone économique exclusive (ZEE) française avec plus de 11 millions de km² est la deuxième du monde par sa superficie. L'outre-mer constitue 97% de la ZEE française (et la seule Polynésie Française, 47,4%). La France est ainsi présente sur les 3 grands océans, Atlantique, Pacifique et Indien, et possède des frontières maritimes avec 30 pays. De tels atouts doivent permettre à notre pays de peser beaucoup plus dans les grandes orientations mondiales : protection des éco-systèmes, protéger les atolls, lutter pour la biodiversité...

Un Grenelle de la Mer, pour quoi faire ?

Le Grenelle de l'environnement a posé de nombreux jalons qui seront intégrés dans la stratégie nationale pour la mer :

Un Grenelle de la Mer, pour quoi faire ?

- ▶ Une dizaine d'engagements sur la mer et presque autant sur l'outre-mer (sur les 273 qui concrétisent le Grenelle Environnement)
- ▶ Les travaux des comités opérationnels « Gestion intégrée de la mer et du littoral » (pilote par le député Jérôme BIGNON) et « Outre-mer » (pilote par la présidente du Conseil général de la Réunion, Nassimah DINDAR)
- ▶ De nombreuses dispositions législatives dans le projet de loi de programme du Grenelle, ainsi que dans le projet de loi portant engagement national pour l'environnement.
- ▶ Un groupe de travail du comité opérationnel « Déchets », piloté par l'association Robin des Bois, est toujours actif sur les macro-déchets flottants. Rapport programmé fin avril.

Le « Grenelle de la mer » vise donc à créer les conditions favorables à l'émergence de cette dynamique.

Il réunira pour la première fois sous cette forme et dans un tel processus, l'Etat, les collectivités territoriales, tous les acteurs de l'économie maritime et les représentants de la société civile afin de définir une feuille de route en faveur de la mer, du littoral et de la promotion des activités maritimes dans une perspective de développement durable.

Quatre groupes de travail seront constitués au cours du mois de mars qui réuniront, pour la première fois sous cette forme et dans un tel processus de concertation, l'Etat, les collectivités territoriales, tous les acteurs de l'économie maritime et les représentants de la société civile.

- ▶ Groupe de travail n° 1 : « Favoriser le développement harmonieux du littoral en améliorant l'interface terre-mer »
- ▶ Groupe de travail n° 2 : « Promouvoir le développement d'activités maritimes compétitives et soutenables sur le plan environnemental »
- ▶ Groupe de travail n° 3 : « Valoriser les métiers de la mer et oeuvrer à l'attractivité des activités maritimes »
- ▶ Groupe de travail n° 4 : « Instaurer une nouvelle gouvernance aux niveaux infra-national, national, européen et mondial »

Les grandes orientations de la politique marine de notre pays seront validées à l'issue de cette concertation par un Comité interministériel de la mer qui se déroulera au second semestre.

[1] - les océans représentent près de 361 millions de km²

ils abritent une faune et une flore d'une très grande diversité allant du plancton microscopique au plus grand mammifère, la baleine bleue (30 m, 190 tonnes)

Les océans recèlent des ressources vitales (les ressources aquatiques fournissent environ ¼ de l'approvisionnement mondial en protéines animales) et fournit des services écologiques indispensables aux communautés vivantes sur terre, tels que la régulation du climat, des cycles biochimiques ou la production d'oxygène (70% de l'oxygène vient du phytoplancton).

L'océan est également le plus grand réservoir de chaleur de la planète. 30 % de l'énergie stockée est restituée à l'atmosphère par évaporation sous forme de chaleur latente pour former les nuages. Les pôles également jouent un rôle fondamental dans la situation géoclimatique de la « planète bleue ».